

Cabinet d'Avocats : Expertises

Daniel KAHN & Fabrice PERBOST du Cabinet KAHN & ASSOCIÉS explicitent les erreurs juridiques des éditeurs & la protection de l'Innovation

Software Academy 2007

PARIS, le 16 octobre 2007---

A l'occasion de la 1^{ère} SOFTWARE ACADEMY organisée à Paris par MICROSOFT France, Daniel KAHN et Fabrice PERBOST du Cabinet KAHN & ASSOCIÉS animeront le mercredi 17 octobre prochain à 15 heures une session de formation sur le thème : erreurs juridiques des éditeurs et protection de l'innovation logicielle.

Ils rejoignent ainsi Francis LORENTZ de LD&A GLOBAL et Michel SAFARS d'INRIA TRANSFERT mobilisés par MICROSOFT FRANCE en partenariat avec GE FACTOBAIL, afin d'animer des sessions de formations destinées aux partenaires de ce dernier.

Destinées aux entrepreneurs du logiciel et visant à valoriser le potentiel de croissance des PME françaises, ces sessions comptent 200 inscrits et toucheront des sujets aussi divers que la levée de fonds, le marketing du logiciel, la gestion de la R&D, les stratégies de développement, l'internationalisation, les ressources humaines, etc.

Les interventions de cette journée placée sous le signe de l'innovation seront filmées et mises en ligne sur le site de MICROSOFT FRANCE prochainement.

http://www.microsoft.com/france/apropos/idees/actualites/software_academy2.mspx

Microsoft France organise, en partenariat avec GE Factobail, une journée de formation gratuite destinée à ses partenaires certifiés ou membres du programme EMPOWER, le 17 octobre 2007, de 8h30 à 19 heures
Microsoft France, 148 bis, rue de l'Université (amphithéâtre Everest). PARIS 7^{ème} M° : Invalides

A PROPOS DU CABINET KAHN & ASSOCIÉS :

Fondé en 1988, le Cabinet KAHN & ASSOCIÉS, 10 Associés et près de 50 personnes, est devenu un acteur incontournable dans l'accompagnement, le conseil, l'assistance aux entreprises et dirigeants d'entreprises à forte croissance, pour la plupart dans les secteurs de la technologie, du Web, des télécoms, des media, de l'industrie du luxe, des sciences de la vie et des énergies renouvelables et aux investisseurs de ces secteurs.

Cabinet français indépendant à forte vocation internationale, KAHN & ASSOCIÉS s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, permettant d'accompagner ses clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires.

Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants : les opérations de M&A, capital investissement, bourse, droit des sociétés, droit des technologies, droit commercial, droit de la propriété intellectuelle, droit du travail, contentieux et arbitrage, droit fiscal et droit immobilier.

Ses clients sont pour partie des sociétés multinationales (et leurs filiales françaises) principalement situées aux Etats-Unis mais aussi dans d'autres pays d'Europe et en Israël et pour partie des sociétés françaises, qui peuvent être tout aussi bien des sociétés en création que des sociétés cotées.

www.kahnlaw.com

CONTACTS PRESSE :

GASPARD PUBLIC RELATIONS

Philippe GASPARD & Thomas DORON
philippe@gaspard-pr.com - 01 45 15 14 40

KAHN & ASSOCIÉS

Anne-Sophie PEYNE
01 45 01 45 01 - aspeyne@kahnlaw.com

KAHN & ASSOCIÉS:

PARIS : 51, rue Dumont d'Urville - F-75116 PARIS - France - TEL. : 01 45 01 45 01 - FAX : 01 45 01 45 00

SOPHIA ANTIPOLIS : Arche des Dolines - 7, rue Soutrane - F-06560 SOPHIA ANTIPOLIS - Tel. : 04 92 94 04 03

email : contact@kahnlaw.com